

Procès-verbal de la réunion n° 13 du Conseil d'Administration du 9 avril 2018

Présents : Mmes C. Dupuis, I. Delrue, C. Porphyre, MM JP. Delchef (*Président*), M. Collard, P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusés :

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00.

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration.

1. New Belgium Basketball

1.1. Rapport des réunions des groupes de travail

- 1.1.1. Statuts :** réunion le 26/3 : accord sur les modalités de constitution de la nouvelle fédération nationale – les statuts sont en cours traduction. Deadline formulée par la FIBA fin avril
- 1.1.2. Convention league :** le 26/3 : accord sur les termes de la convention – version définitive dans les 2 langues pour cette semaine – Pleine autonomie de la ligue pour l'organisation de leur compétition, y compris l'arbitrage -
- 1.1.3. Compétition :** de nombreuses questions sont posées. Depuis le 24/2, pas d'info. Une réunion est prévue jeudi 12/04/18.
- 1.1.4. BNT :** Une réunion a eu lieu concernant les finances et une nouvelle réunion est planifiée le 17/04/18.
- 1.1.5. Marketing :** la réunion du 29/3 s'est résumée à un long monologue de présentation de la part du représentant de la PBL avec accord de la BVI qui a présenté les projets d'une manière fonctionnelle et qui presse les parties de décider des finances à investir dans ce projet. Sans laisser aux représentants la possibilité de la réflexion, l'AWBB est pressée de décider. La prochaine réunion aura lieu le 26 avril 2018.

Une concertation entre les membres AWBB est prévue le samedi 14/04/18 afin de s'accorder sur l'attitude à adopter lors des réunions avec les membres de la BVI.

1.2. Rapport de la réunion avec les clubs AWBB évoluant en TDM1 et TDM2

Le président a expliqué aux clubs la situation actuelle et ce qui est prévu pour les saisons 2018-2019 à savoir maintien des compétitions nationales et pas de dossier de licence. A partir de 2019-2020, conditions de licence mais dont le contenu est à définir.

2. Gestion financière des départements

Le trésorier général avait prévu de communiquer au CDA l'état d'avancement de la réforme envisagée. Le dossier est en cours.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2018

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal n° 12 de la réunion du conseil d'administration du 19/03/2018 publié dans la newsletter 739 du 30/03/2018.

4. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 19 mars 2018

4.1. Courrier du secrétaire général

Le secrétaire général, par manque de temps, n'a pas pu expédier les courriers relatifs aux points 7.2 et 7.3 repris dans le PV du 19/03/2018. Il confirmera dès que possible.

5. Bilan de l'assemblée générale du 24 mars 2018

5.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2018

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale du 24/03/2018 publié dans la newsletter 739 du 30/03/2018.

Il sera toutefois précisé dans le PV que l'intervention de Pascal Henry, parlementaire namurois, a été formulée à titre personnel.(page 37)

5.2. Bilan de l'assemblée générale du 24 mars 2018

Le conseil d'administration se réjouit de la bonne tenue de l'assemblée générale et des résultats engendrés général.

Il remercie Isabelle Delrue et son équipe pour le bel accueil.

Remerciements particuliers à Carine Dupuis et Jean-Pierre Vanhaelen, ainsi de la commission pour la bonne réalisation du projet de la réforme du championnat régional jeunes.

Le président relève le nombre important de propositions de modifications statutaires qui ont été reportées. Il en fera part à la commission législative.

5.3. Suivi de l'assemblée générale du 24/3/2018

5.3.1. Informations complémentaires sur les résultats à présenter en juin 2018

Le président rappelle l'engagement de présenter des informations complémentaires sur les résultats une fois que la compensation des dépenses des BNT aura été réalisée. A ce sujet, l'AWBB a provoqué une réunion qui aura lieu le 17 avril prochain, à l'issue de laquelle un accord devra impérativement être trouvé.

5.3.2. Réforme des compétitions régionales de jeunes

5.3.2.1. Premières précisions

Le document a été expédié aux clubs. Sur proposition de la présidente du département championnat, après en avoir discuté le 27 mars 2018 avec les 6 membres du CDA présents à la réunion avec les clubs de TDM 1 et TDM 2, l'option de permettre aux clubs (7) qui avaient inscrits 2 équipes dans 1 catégorie lors de la saison 2017-2018 de pouvoir inscrire, s'ils le souhaitent, leurs 2 équipes pour la prochaine saison, est présentée de même que d'autres précisions :

Précision 1 : permettre l'inscription des 2 équipes pour la saison 18-19 en rappelant qu'il n'y aura plus qu'une seule équipe la saison suivante.

Précision 2 : Nouvelles catégories d'âge d'application pour la saison 2018-2019, tout comme le système de montée et descente et le championnat à 2 tours. Inscriptions doivent être enregistrées pour le 5 mai et les associations de club (PA 75 quater) pour le 30 avril

Précision 3 : définir quelle équipe reste en régionale en cas de dissolution de convention PA 75 quater

Le CDA approuve, à l'unanimité, les précisions apportées par la présidente du département. A l'appui de sa décision, le CDA rappelle que

- la date de l'approbation de la réforme, le 24 mars 2018 ne permet pas aux clubs concernés de pouvoir se retourner d'autant plus que pour certains, les 2 équipes participent à la compétition élite ;
- il s'agit d'une mesure transitoire qui n'altère en rien l'application future de la réforme.

5.3.2.2. Réaction du club Spirou Ladies Charleroi

Sur la base de ce qui précède, le président répondra au club confirmant la position du CdA.

5.3.2.3. Calendrier 2018-2019

la présidente du département confirme le calendrier précédemment distribué. Le document sera envoyé officiellement aux comités provinciaux.

5.3.3. Implémentation de l'article PC60

la présidente du département explique, renseignements pris auprès des convocateurs, qu'il sera très difficile de fournir des arbitres après 16 heures le samedi pour les jeunes régionaux.

Une lettre du secrétaire sera envoyée aux clubs leur explicitant les aléas engendrés par l'application de la modification statutaire à ce sujet et un rappel sera fait lors des assemblées provinciales.

5.3.4. Nominations de membres des organes judiciaires

Confirmation des résultats des votes de l'AG. Les membres peuvent siéger dès le lendemain de l'assemblée générale.

5.3.5. Proposition de la province du Luxembourg de modifier l'article PC 89

Suite au refus de l'assemblée générale d'approuver la proposition instaurant un système de « têtes brûlées » ; la question de savoir si le système des « têtes brûlées » sera encore permis dans les provinces, après le vote négatif sur la proposition de modification statutaire. Si une province souhaite maintenir ou instaurer ledit système, demande devra être faite au conseil d'administration après avis favorable de l'assemblée provinciale.

5.3.6. Nouvelle police d'assurance

Le nouveau contrat entre en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

6. Préparation de l'assemblée générale du 23 juin 2018

6.1. Lieu de l'assemblée

Etant donné le déroulement du championnat d'Europe en chaises, décision est prise d'organiser l'assemblée générale à Charleroi, au Spiroudôme le 23 juin 2018.

6.2. Modalités de rédaction : retroplanning :

- Envoi de l'ordre du jour le 8 juin 2018.
- Approbation des documents le 5 juin au plus tard.
- Envoi des projets de rapports d'activités pour le 25 mai au plus tard.

6.3. Propositions de modifications statutaires

Le CdA se propose de présenter des modifications statutaires sur

- Sur la partie Juridique (modalités de convocation)
- La composition des organes judiciaires en cas d'urgence
- Sur PA32

Les propositions sont à introduire pour le 8 mai au plus tard.

Par ailleurs, une adaptation des règlements de play offs régionaux sera présentée.

7. Compétences administratives du conseil d'administration

7.1. Situation au CP Liège et à la CFA

Le dossier est en cours

7.2. Demande du BC Wanze pour la confection de tenues d'arbitres spécifiques au tournoi

Le président a un contact avec les responsables du club qui lui ont expliqué leur demande. A l'unanimité, le CDA décide d'accéder à cette demande particulière, étant entendu que ces équipements ne pourront être utilisées lors de rencontres officielles.

7.3. Présence des membres aux différentes assemblées provinciales

- Liège 9/5 : Delchef – Delrue – Collard – Geurten – Vanhaelen – Dupuis – Nivarlet - Lopez
- Namur 18/5 : Delchef – Delrue – Nivarlet – Dupuis – Porphyre – Flament – Vanhaelen - Geurten
- Hainaut 19/5 : Delchef – Delrue – Scherpereel – Nivarlet – Geurten – Dupuis – Flament - Lopez
- Bruxelles-Brabant wallon 22/5 : Delchef – Delrue – Flament – Nivarlet – Geurten – Dupuis - Lopez
- Luxembourg 25/5: Delchef – Delrue – Nivarlet – Vanhaelen – Geurten - Dupuis - Lopez

7.4. Application de l'article PA106

Le CDA prend acte du courrier reçu, compte tenu que des décisions ont déjà été prises par le CJP Hainaut, le CdA décide de classer le dossier.

8. Compétences judiciaires du conseil d'administration

8.1. Nomination des membres Ad Hoc

Comme suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent à l'unanimité la désignation de Monsieur HOUARDY MARCEL (CJ NAMUR) membre Ad Hoc afin de siéger au CJ REGIONAL lors de la séance du 26.03.18

8.2. Prise de connaissance d'une nouvelle candidature pour le CJP Hainaut

La candidature a été transmise au procureur pour traitement et suivi du dossier.

8.3. Session de formation du 21 avril 2018

Le président a proposé d'organiser une matinée de formation. Idée accueillie favorablement par les membres des conseils judiciaires.

9. Trésorerie générale

9.1. Situation financière au 31 mars 2018

Le trésorier général présente le tableau mensuel de la situation financière au 31/03/2018
Les futurs changements prévus en matière de législation des APE sont abordés et seront relayés par le président à l'AISF.

9.2. Changement d'organisme bancaire

Compte tenu des congés des uns et des autres, ce point est reporté à la prochaine réunion

9.3. Clubs en défaut de paiement

Le trésorier général fait des derniers problèmes rencontrés avec des clubs en retard de paiement.

10. Dossiers administratifs

10.1. Implémentation du RGPD

Une matinée de formation sera organisée par l'AISF le 3 mai 2018. Le président propose d'y assister, avec le secrétaire général et Véronique Laurent.

Une demande préalable pour modifier la base de données et ne plus publier les informations des affiliés s'ils en formulent le souhait avait été formulée auprès du fournisseur informatique. Dossier en continuation

10.2. Participation aux Belgian Awards 2018

Une demande de renseignements complémentaires sera envoyée à la PBL

10.3. Dossier Sponsoring arbitrage

Un sponsoring est envisagé pour les équipements des arbitres. P. Flament est désigné pour représenter l'AWBB.

11. Nouvelles des départements

11.1. Département championnat

La présidente du département fait le point de la situation à ce jour :

- Sur les inscriptions aux play offs
- Sur les descentes
- Sur les champions hypothétiques en R1

Programme des tours finaux. A la question de savoir si on prévoit un MVP par rencontre, le conseil d'administration, après réflexion, répond par la négative.

- Réunion calendrier prévue le 23 avril 2018

12. Nouvelles de Prombas

12.1. Organisation des playoffs TDM1 & TDM2 2018

Le président transmet au CDA le courrier qu'il a adressé au nom de l'AWBB et des clubs AWBB suite au manquement de candidats en TDM2B et les conséquences sur l'avenir des clubs AWBB.

12.2. Appel aux clubs pour participation au championnat U21 nationaux

Un courrier sera envoyé aux clubs francophones

13. Calendrier des activités des prochaines semaines

Outre la présence des membres du CDA aux différentes assemblées provinciales, les membres participeront à

14. Divers

- J. Nivarlet : annonce que la seconde JRJ 2019 est programmée le 30 mars
- P. Flament : demande les statistiques des visites du site AWBB -janvier : 111.706 -février : 47624 - mars 56.899. Des précisions par rapport à certaines publications ont été apportées.
- JP. Delchef : application des règles FIBA pour la prochaine saison – décision sera prise avec la BVI
- BBKA : Demande de subside AWBB – La demande est refusée vu l'impossibilité d'avoir une certaine visibilité.
- Le prochain match des Lions se déroulera à Anvers, faute de disponibilité de salles du côté francophone

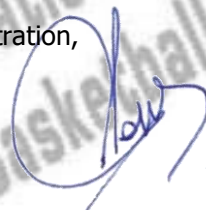
La réunion se termine à 22 heures 20.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 8 mai 2018. Les documents des clubs sont attendus jusqu'au 3 mai 2018.

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général